



**Allocution de Son Excellence Gabriel TCHANGO**  
**Ministre des Eaux et Forêts du Gabon**

**A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la**

**Conférence Internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition**

**placée sous le thème :**

**“Multiplier les avantages pour les populations rurales”**

Rome (Italie), le 13 mai 2013.

**Monsieur le Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;**

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Sécurité alimentaire et la nutrition ;**

**Monsieur le Président sortant du Forum Permanent de l'ONU sur les populations autochtones ;**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique ;**

**Monsieur le Chef de l'Agence fédérale des forêts de Russie ;**

**Chers participants ;**

**Mesdames et Messieurs**

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée, à l'occasion de l'ouverture de la **Conférence Internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition**, placée sous le thème « **Multiplier les avantages pour les populations rurales** ».

Aussi, voudrais-je remercier ici le Directeur Général de la FAO de l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à prendre part à cette importante rencontre au cours de laquelle seront débattues des questions qui sont au cœur des préoccupations des pays de l'Afrique Centrale en général, et du Gabon en particulier.

Comme vous le savez, l'Afrique Centrale abrite le Bassin du Congo, deuxième plus grande étendue de forêts tropicales humides au monde, sur une superficie avoisinant 250 millions d'hectares. Ce massif forestier se caractérise, entre autres, par une riche diversité biologique et une importante population rurale, encore très dépendante des ressources forestières, notamment pour l'alimentation.

Conscients de cette importante richesse, les pays d'Afrique Centrale se sont engagés en faveur de la gestion durable des ressources forestières à travers la Déclaration, dite de Yaoundé, de 1999. Cet engagement s'est traduit par la création de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, en abrégé COMIFAC et l'adoption du Plan de Convergence de cette institution.

C'est dans ce contexte qu'en 2001, le Gabon, couvert à plus de 80% par une forêt dense et humide, a promulgué la loi forestière en vigueur. Celle-ci comprend quatre axes stratégiques dont :

- la gestion durable des ressources forestières ;
- l'implication des populations locales à la gestion de ces ressources.

Ce dispositif a été complété en 2004 par la Lettre de politique sectorielle qui constitue le document de référence pour les appuis apportés par les partenaires techniques et financiers, dont la FAO.

**Distingués Invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Au titre des projets soutenus par la FAO dans le secteur forêt du Gabon, nous pouvons citer :

- le développement des Produits Forestiers Non Ligneux ou PFNL ;
- la gestion des conflits hommes – faune ;
- la gestion de la filière viande de brousse.

Le projet relatif aux PFNL a permis de développer une stratégie nationale ainsi qu'un plan d'actions sur 5 ans. La capitalisation des résultats obtenus a débouché sur la mise en place, en 2011, d'une Direction technique en charge de la gestion de ces produits.

Le projet relatif à la gestion des conflits hommes –faune a abouti à l'élaboration d'une Stratégie nationale et d'un Plan d'actions sur 5 ans ; une première pour la région d'Afrique Centrale. Le défi réside maintenant dans la mise en œuvre de cette stratégie qui nécessite la mobilisation de moyens conséquents.

Le projet sur la gestion de la filière viande de brousse qui vient de démarrer, avec le concours financier du Fonds pour l'Environnement Mondial, permettra d'aborder la question cruciale de la consommation de la viande de brousse, très prisée et source de protéines animales pour nos populations rurales et urbaines.

**Distingués Invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Au Gabon, le lien entre les forêts et la sécurité alimentaire est déjà pris en compte dans les stratégies de développement durable par les plus hautes autorités du pays en tête desquelles Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat.

Cette prise en compte se traduit dans le pilier « Gabon Vert » de la politique de l'Emergence, contenu dans le « Plan Stratégique Gabon Emergent » pour la période 2011- 2016.

Trois objectifs stratégiques permettront de matérialiser le développement de ce pilier « Gabon Vert », à savoir :

- la gestion durable de la forêt gabonaise et le positionnement du Gabon comme leader mondial du bois tropical ;
- la valorisation du potentiel agricole et la garantie de la sécurité alimentaire ;
- la promotion d'une exploitation et d'une valorisation durables des ressources halieutiques.

Concernant la mise en œuvre du pilier « Gabon Vert », au regard des thèmes qui seront débattus au cours des présentes assises, le Gabon prévoit, entre autres :

- la réalisation d'un inventaire exhaustif de la ressource forestière ;
- la gestion durable de la forêt visant, entres autres objectifs, une pleine implication des populations locales avec un développement à leur profit, de l'exploitation et de la valorisation des PFNL dont les sous-produits issus des arbres à usages multiples servent notamment à la fabrication des cosmétiques ;

- le développement de l'agroforesterie ;
- la valorisation d'importantes surfaces de terres cultivables évaluées à près de 5,2 millions d'hectares afin d'améliorer de manière significative le niveau de sécurité alimentaire dans les zones urbaines ;
- la structuration des chaînes de valeur des filières dédiées à la sécurité alimentaire, avec le développement de la transformation agro-alimentaire ;
- la réalisation d'un plan national d'affectation des terres.

**Distingués Invités.**

**Mesdames et Messieurs,**

Les préoccupations sont importantes et les attentes aussi.

Aussi, les résultats et recommandations qui seront issus des présentes assises sont-ils vivement attendus par mon pays et contribueront, j'en suis persuadé, à la mise en œuvre du pilier « Gabon Vert ». Je profite donc de l'opportunité qui m'est offerte ici pour lancer un vibrant appel à la FAO et aux autres partenaires, pour solliciter d'autres appuis multiformes en vue de leur mise en œuvre.

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer mes remerciements à la FAO et ses partenaires pour m'avoir convié à ces assises.

**Vive la Coopération Internationale,**

**Je vous remercie**